



## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : FIRST IMPRESSION

Autres moyens d'identification : Sans objet

Utilisation recommandée : Encaustique pour métaux

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du produit : Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Co.  
5105 Tomken Road  
Mississauga, Ontario Canada L4W 2X5  
1-800-352-5326

Informations relatives aux soins d'urgence : 1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 02/25/2016

#### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 4

##### Éléments étiquette SGH

Mention d'avertissement : Avertissement

Déclarations sur les risques : Liquide combustible.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
**Intervention:**  
En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.  
**Entreposage:**  
Stocker dans un endroit bien ventilé.  
**Élimination:**  
Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
savon	544-60-5	5 - 10

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

#### SECTION 4. PREMIERS SOINS

- En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Aucune précaution particulière n'est requise pour les secouristes.
- Avis aux médecins : Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'incendie  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
La distance de retour de flamme peut être considérable.
- Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
Oxydes de carbone  
Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre  
Oxydes de phosphore
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
- Risque d'explosion. : Néra

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes.

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de stockage sûres : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Conserver à l'écart des agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés

Température d'entreposage : 5 °C à 45 °C

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Gants de type standard.  
Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide  
Couleur : opaque, jaune pâle  
Odeur : citron

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

pH	: 9.9 - 10.4, 100 %
Point d'éclair	: 74 °C vase clos, N'entretient pas la combustion.
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1.14 - 1.18
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
poids moléculaire	: Donnée non disponible
COV (composés organiques volatils)	: Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	: Inconnu.
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Oxydes de phosphore

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

#### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition : Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

##### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Peau : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

##### Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Aucun symptôme connu ou prévu.

Contact avec la peau : Aucun symptôme connu ou prévu.

Ingestion : Aucun symptôme connu ou prévu.

Inhalation : Aucun symptôme connu ou prévu.

##### Toxicité

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau : Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des yeux : Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou respiratoire : Donnée non disponible

Cancérogénicité : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Effets sur la reproduction : Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule germinale : Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

STOT - exposition unique : Donnée non disponible

STOT - exposition répétée : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

#### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

#### Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination : Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affrèteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'emballage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

#### Transport terrestre (TDG)

Marchandise non dangereuse

#### Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPH et la FS contient toutes les informations exigées par le RPH.

**NPRI Composants** : 2-méthyl-2-propanol

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

**Inventaire des États-Unis TSCA :**

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :**

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

**Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :**

non établi(e)

**Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :**

non établi(e)

**Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :**

non établi(e)

**Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques (METI) :**

non établi(e)

**Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :**

non établi(e)

**Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :**

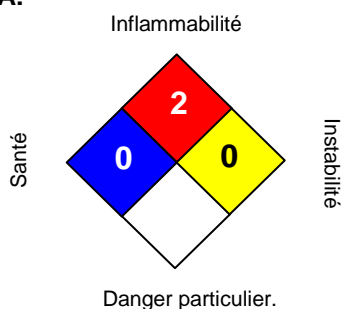
Ce produit et/ou composant(s) sont exemptés ou exclus de l'inventaire des produits et substances chimiques (PICCS) des Philippines en vertu de la loi de la République 6969 (RA 6969).

**Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :**

non établi(e)

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**NFPA:**



**HMIS III:**

<b>SANTÉ</b>	<b>0</b>
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>2</b>
<b>DANGER PHYSIQUE</b>	<b>0</b>

0 = insignifiante, 1 =Léger,  
2 = Modéré, 3 = Elevé  
4 = Extreme, \* = Chronique

Date d'émission : 02/25/2016

Version : 1.1

Préparé par : Regulatory Affairs 1-800-352-5326

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### FIRST IMPRESSION

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.